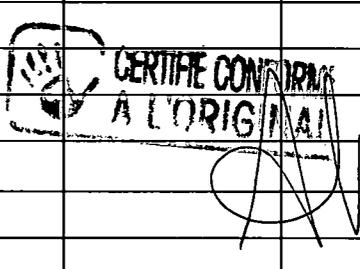
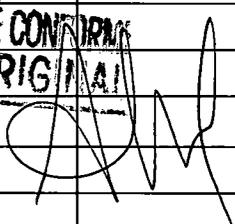


Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/10/2024 - 17902 - 2008 B 00179 - 502 299 696 - 1 + 1 EXPERTISE

Désignation de l'entreprise : SARL 1 PLUS 1 EXPERTISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 51 Route RTE DE LA GARE		84470 CHATEAUNEUF-DE-GADAGNE				
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *				
Numéro SIRET * 5 0 2 2 9 9 6 9 6 0 0 0 1 8						
		Exercice N, clos le, 31122023				
		N-1 31122022				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CC	GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNONAY 23 OCT. 2024	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	 	
		Constructions	AP	AC		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	478 809	478 809
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE	11 750	11 750	
Prêts		BF	BG	750 000	720 000	
Autres immobilisations financières *		BH	BI			
TO TAL (II)		BJ	BK	1 240 559	1 210 559	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	42 230	31 092
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	104 273	89 150
Disponibilités		CF	CG	133 897	137 761	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TO TAL (III)	CJ	CK	280 400	265 277	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	CA	1 520 959	1 471 963	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		(3) Part à plus d'un an: CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:	Stocks:		Créances:		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 1 PLUS 1 EXPERTISE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 100 935	1 013 368
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 596	87 567
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	18 810	18 810
	TOTAL (I)	DL	1 234 341	1 130 745
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	161 816	189 970
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	107 914	135 369
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	244	14 380
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 521	1 500
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	271 495	341 218
	Écarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 505 836	1 471 963
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	271 495	151 248
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 505 836** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **132 897** euros et un total **charges** de **29 301** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **103 596** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	478 809					478 809
Autres titres immobilisés	11 750					11 750
Prêts et autres immobilisations financières	720 000		30 000			750 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 210 559		30 000			1 240 559
TOTAL	1 210 559		30 000			1 240 559

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL				

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	750 000		750 000
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires	148	148	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	42 082	42 082	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		792 230	42 230	750 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		30 000		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	161 816	161 816		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	244	244		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéficiaires				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 521	1 521		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	107 914	107 914		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		271 495	271 495		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		28 154			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		107 914			

1+1expertise

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL
DE 10 000 euros

siège social : 51 route de la gare
84470 Chateauneuf de Gadagne

Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON 502299696

Procès Verbal
De l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
Du 29 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf juin, à huit heures, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- **Monsieur ANGLES NICOLAS,**
à concurrence de.....950 PARTS,

- **Mademoiselle GIRARD PASCALE,**
à concurrence de.....50 PARTS,

Total des parts présentes ou représentées : 1.000 parts

En pleine propriété sur les 1.000 parts composant le capital social

Monsieur ANGLES NICOLAS préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents, qu'ils possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer aux conditions de quorum et de majorité requises.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocations
- le rapport de gestion de la gérance
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- le texte des projets de résolutions

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours qui a précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration, et reconnaît la validité de la convocation.

NA FG

Puis le Président déclare que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et affectation des résultats,
- Rapport Spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223 - 19 du Code de Commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du Rapport de Gestion de la gérance, du Rapport Spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Le Président ouvre la discussion, un débat s'instaure, puis personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, approuve ledit Rapport de Gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, lesquels font apparaître un bénéfice de 103 595.91 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 103 595.91 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	103 595.91 €
Au compte Report à Nouveau	103 595.91 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale prend acte qu'au cours des trois derniers exercices sociaux, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividende.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NA RC

Troisième résolution

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, déclare l'approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal.



NA 84

1+1expertise

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL
DE 10 000 euros

siège social : 51 route de la gare
84470 Chateauneuf de Gadagne

Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON 502299696

**Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 29 juin 2024
Résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2023**

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le Bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, s'élevant à 103 595.91 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	103 595.91 euros
Au compte « Report à Nouveau »	103 595.91 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale prend acte qu'au cours des trois derniers exercices sociaux, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividende.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

Le gérant

